



Jacques-Bernard MAGNER
Sénateur du Puy-de-Dôme
Conseiller municipal
de Charbonnières-les-Vieilles

Vice-Président de la Commission de la Culture,
de l'Education et de la Communication

Membre du Conseil Supérieur des Programmes
de l'Education Nationale

Manzat, le 23 avril 2018

Monsieur le Directeur Régional
SNCF Auvergne-Rhône-Alpes
116 Cours Lafayette
CS 13511
69489 LYON CEDEX 03

Nos réf : JBM/SM - INT-024/2018

Monsieur le Directeur,

Je me permets d'attirer votre attention sur la mesure de fermeture des guichets des gares de Thiers et Royat-Chamalières dans le Puy-de-Dôme à compter du 1^{er} mai 2018.

Cette décision est incompréhensible et contradictoire avec le développement du transport ferroviaire dans la périphérie clermontoise.

Je rappelle les investissements importants qui ont été réalisés entre Thiers et Durtol à partir de 2010 avec, notamment, la création d'une gare à Aulnat pour améliorer la fréquence des trains entre Thiers, Clermont-Ferrand et Royat.

La fréquentation de cette ligne TER est désormais un succès et permet à des centaines d'usagers de laisser leurs véhicules dans toutes les gares adaptées à cette fin depuis 2010.

La suppression du personnel de guichet et son remplacement par des machines seraient dissuasifs pour l'utilisation du transport ferroviaire par de nombreux usagers.

Par ailleurs, les populations les plus fragiles de notre territoire seraient ainsi gravement sanctionnées par la complexification des modes de billetterie et du manque d'accueil par une personne physique. Les personnes en situation de handicap seraient elles aussi directement écartées d'un service qui n'est possible qu'avec une présence humaine pour l'accès aux trains.

Je vous demande donc d'abandonner votre projet de suppression des guichets de Thiers et Royat.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs

et cordiaux

Jacques-Bernard MAGNER
Sénateur du Puy-de-Dôme

